Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le
ID : 018-211802079-20260623-CM2026125-DE

VILLE DE SAINT FLORENT SUR CHER (CHER)

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2026
DÉLIBERATION N° 2026-125

L'an deux mille vingt-six, le vingt -trois juin à 18h30, le Conseil municipal de SAINT-FLORENT-SUR-CHER, légalement convoqué le 17 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire et séance publique dans la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Line CIRRE, Maire.

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
CIRRE Marie-Line, Maire	X			LEGER-GARAUT Frédérique	X		
LAUVERGEAT Patrice, Adjoint	X			LE GRANDIC Frédéric	X		
ROBERT Marinette, Adjointe	X			TAILLANDIER Nathalie	X		
TAILLANDIER Michel, Adjoint	X			LE GRANDIC Patricia	X		
DUSSIAU Nadine, Adjointe		X	S. MASSON	LOUGLAYAL Hicham		X	
VILLALDEA Rafaël, Adjoint	X			SADDIK Karim	X		
PORRAS Meggan, Adjointe	X			GOBIN Ludivine	X		
MNICH Pascal, Adjoint	X			COLOMBIER Luc	X		
MASSON Stéphanie, Adjointe	X			MARC Solène	X		
PETITJEAN Eliane	X			TISSIER Julien	X		
FRODEFOND Gabrielle		X	R. VILLALDEA	MORINEAU Claude	X		
BRUNAUD Pascale	X			NOBLE Bruno	X		
BOUCHARDON Thierry	X			MENEUST Marylin	X		
WORGELD Thierry	X			DURIEUX Olivier	X		
LAMBERT Jacques	X				X		

Secrétaire de séance : Monsieur Michel TAILLANDIER

En exercice :	29	Présents :	26	Pouvoir(s) :	2	Votants :	28	Absent(s) :	3

CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS POUR L'IMPLANTATION D'OUVRAGES SOUTERRAINS - PARCELLE AC 412 - ZONE INDUSTRIELLE : PAIEMENT D'UNE INDEMNITE

Madame le Maire expose :

ENEDIS, gestionnaire du réseau de distribution publique d'électricité, développe, construit, entretient et exploite des ouvrages d'électricité. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS envisage de réaliser des travaux qui doivent traverser une propriété communale.

Par délibération n° 2026-094 en date du 28 avril 2026, le Conseil municipal a approuvé la convention de servitude à conclure avec ENEDIS pour l'implantation d'ouvrages souterrains sur la parcelle cadastrée section AC n° 412, appartenant à la commune, et formant en partie le chemin reliant la rue de Verdun à la rue Fernand Léger, dans la Zone Industrielle.

ENEDIS a depuis, indiqué à la commune, que le versement au propriétaire (la commune) d'une indemnité forfaitaire et définitive de 20,00 € avait été omise par la convention. Ainsi, il convient de faire à nouveau délibérer le Conseil municipal à ce sujet.

Acte rendu exécutoire
Date de mise en ligne : 24/06/2026

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le
ID : 018-211802079-20260623-CM2026125-DE

Vu les articles L.323-3 et suivants, et R.323-1 du Code de l'énergie,

Vu l'article L.2224-31 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2026-094 prise par le Conseil municipal du 28 avril 2026, approuvant la convention de servitude avec ENEDIS pour l'implantation d'ouvrages souterrains sur la parcelle cadastrée section AC n° 412,

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De retirer la délibération n° 2026-094 en date du 28 avril 2026,
- D'approuver la convention jointe de servitude pour l'implantation d'ouvrages souterrains sur la parcelle cadastrée section AC n° 412, appartenant à la commune, dans la Zone Industrielle,
- D'émettre un titre de recettes pour la perception de l'indemnitaire forfaitaire et définitive de 20,00 €,
- D'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention, l'éventuel acte authentique à venir, et tout autre acte en ce sens.

Fait et délibéré et ont signé avec Nous, les membres présents,

Saint-Florent-sur-Cher, le 24 juin 2026

Madame Le Maire,
Marie-Line CIRRE

Le secrétaire de séance,
Monsieur Michel TAILLANDIER

Acte rendu exécutoire
Date de mise en ligne : 24/06/2026